

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chímone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziél, Chímone Ben Messaouda, Aaron Ben 'Hanna, Audrey Bat Étoile Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak et 'Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Chímone Ben Yitshak, Yitshak Ben Mordékhaï, Dov Ben Lévana azriél ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

La paracha de Vaét'hanan débute par la prière de Moshé qui tente de briser le décret l'empêchant d'entrer en terre d'Israël. Malgré toutes ses tentatives, le Maître du monde refuse d'accéder à la requête de Moshé. Toutefois, Il lui accorde tout de même la possibilité d'observer la splendeur de la terre promise. C'est ensuite que Moshé doit encourager Yéhochoua son successeur dans la lourde tâche de faire entrer le peuple en Israël. Moshé poursuit ensuite avec un rappel de l'importance et de la justesse des lois qu'Hachem nous a transmises au Mont Sinai, lorsqu'Il nous a légué, les dix commandements après nous avoir sortis d'Égypte. Ces dix commandements seront même intégralement répétés à la suite des différentes lois que Moshé rappelle au peuple. Notre paracha cite également le premier paragraphe du chéma Israël, qui constitue l'acte de foi basique que nous devons dire matin et soir. La paracha se conclut par des rappels des fautes passées et un appel de Moshé à ne pas renouveler l'attitude négative que leurs ancêtres ont eu durant les quarante années dans le désert.

Ce deuxième texte des dix commandements est celui qui a été donné suite à la faute du veau d'or, le jour de Kippour. Nous allons voir que ce deuxième dont la torah prend un sens particulier en rapport avec notre chabbat.

Ce chabbat est également appelé chabbat na'hamou, le

Dans le chapitre 5 de Dévarim, la torah dit :

ד / פְּנִימִים בְּפָנִים, דָּבַר יְהוָה עִמָּכֶם בְּהָר--מִתּוֹךְ הָאֵשׁ:
4/ C'est face à face qu'Hachem vous parla sur la montagne, du milieu de la flamme.

ה / אֲנֹכִי עֹמֵד בֵּין-יְהוָה וּבֵינֵיכֶם, בְּעַת הַהוּא, לְהַגִּיד לָכֶם, אֶת-דְּבַר יְהוָה: כִּי יִרְאֶתֶם מִפְּנֵי הָאֵשׁ, וְלֹא-עֲלִיתֶם בְּהָר לְאֹמֶר:

5/ Moi, je me tenais, en ce temps-là, entre Hachem et vous, pour vous exposer la parole d'Hachem, parce que, terrifiés par la flamme, vous n'approchâtes point de la montagne; et il disait:

ו / אֲנֹכִי יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם מִבֵּית עֲבָדִים:

6/. "Je suis Hachem, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage.

Versets De la Paracha

chabbat de la consolation, car suite à la triste journée de ticha béav où nous avons pleuré, nous commençons à retrouvé le sourire et l'espoir. À juste titre, car immédiatement après le 9 av, une date importante intervient celle du tou béav, le 15 av, qui est un jour de fête, malheureusement très peu commenté et dont le sens nous échappe. Et pourtant, il n'est pas anodin,

puisque la guémara (traité ta'anit, page 26b) affirme à son sujet : « *Rabban Chimon ben Gamliel dit : il n'y avait pas de jours plus heureux pour Israël que le 15 Av et Yom Kippour ; donc ces jours les filles de Jérusalem [pas mariées] sortaient avec des habits blancs empruntés, pour ne pas faire honte [aux pauvres] qui n'en avaient pas. Tous ces habits devaient être trempés au Mikvé. Et les filles sortaient dans les vignes et dansaient en ronde dans les vignes. Et que disaient-elles ? Jeune homme, place tes yeux et fais attention à ce que tu choisis pour toi, ne mets pas tes yeux dans la beauté mais dans la famille [comme il est dit] : « mensonge est la grâce et futilité est la beauté, une femme, par sa crainte de Dieu doit être louée » (Michlé 31). Et il est dit aussi : « donnez lui du travail de ses mains, et qu'on loue aux portes ses actions ». Et ainsi il est dit : « sortez et voyez les filles de Sion (Yérouchalaïm), et le « roi Chelomo » avec la couronne dont l'en a ornée sa mère le jour de son mariage et le jour de la joie de son cœur » (Chir Hachirim 3), « le jour de son mariage », c'est le jour du don de la Torah (à savoir Yom kippour), et « le jour de la joie de son cœur », c'est le jour où le Beth Hamikdash sera reconstruit rapidement de nos jours »*

La michna que nous venons de citer accorde une importance incroyable à ce jour. Approfondissons le raisonnement sur cette date qui fait suite à la destruction du beth-hamikdash et tentons d'en comprendre la substance.

La racine de cet événement trouve sa source bien plus tôt dans l'histoire, à la fin du périple des hébreux dans le désert. Rappelons que suite à la faute des explorateurs, les bné-Israël se sont vus frapper d'interdiction d'entrer en Israël. De fait, tous les ans, le jour de Ticha Béav, ils creusaient leur propre tombe et dans la nuit, ceux destinés à mourir ne se relevaient pas. À la quarantième année, l'ensemble de la génération a quitté le monde et la guémara (taanit, page 30b) enseigne : « *Rabba Bar Bar 'Hanna dit au nom de Rabbi Yo'hanan : il s'agit du jour (tou béav) où ont cessé les morts du désert comme l'a dit le maître : tant que les morts du désert ne cessaient pas, Hachem ne parlait pas à Moshé »*

D'après **Rachi** (ainsi que le Rachbam sur baba batra, page 121, voir également tosfot qui n'est pas d'accord), lors de la quarantième année, il n'y a pas eu de mort, et au soir du 9 Av, tous sont restés vivants. Cependant, ce n'est qu'au 15 Av qu'ils ont compris que le décret avait pris fin, car tous les soir, ils continuaient à s'enterrer pensant s'être trompé. C'est le 15 qu'ils ont saisi qu'il n'y avait pas d'erreur et que tous ont survécu. Toutefois

une question se pose. Que les hommes pensent à une erreur est cohérent. Seulement, Hachem savait pertinemment que le décret prenait fin. Pourquoi alors a-t-il attendu jusqu'au 15 pour se remettre à parler avec Moshé ? Depuis le 9 Av déjà, Il aurait pu reprendre la prophétie et pourtant ce n'est que le 15 qu'Il réapparaît devant lui ?

C'est pourquoi, le **Péri Tsadik** (sur dévarim, tou béav, dracha 1) remonte à l'essence même de ce jour, avant la faute des explorateurs en le localisant dans son expression initiale. La torah glisse une première allusion (Choftim, chapitre 21, versets 19 à 21) : « *Mais il y a, dirent-ils, une fête pour Hachem célébrée chaque année à Chilo, sur la place qui est au nord de Béthel, à l'orient de la route qui monte de Béthel à Sichem, et au midi de Lebona." Ils donnèrent donc ce conseil aux Benjamites: Allez vous embusquer dans les vignes; et lorsque vous verrez les filles de Silo sortir pour danser en chœur, vous sortirez vous-mêmes des vignes, vous enlèverez chacun une femme parmi les filles de Chilo, et vous vous en irez au pays de Benjamin. »*

Les mots en gras sont intéressants. Lorsque nous parlons usuellement des fêtes du calendrier, aucune ne mentionne qu'il s'agisse d'une fête pour Hachem. L'écriture va plutôt dans le sens inverse puisque les 'haguim célèbrent la sortie d'Égypte et de cet événement nous sommes les premiers bénéficiaires. En ce sens il ne peut s'agir de fêtes « pour Hachem », mais plutôt pour les bné-Israël. De quoi parle donc ce texte ?

Par ailleurs, il existe une autre occasion où la torah parle d'une fête dont nous ne cernons pas l'origine. Lors de la destruction du temple, Hachem dit au peuple (Amos, chapitre 8, verset 10) : « *Je changerai vos fêtes en deuil et tous vos chants en plaintes, je mettrai le cilice sur tous les reins, la calvitie sur toutes les têtes. J'infligerai à ce pays comme un deuil pour un fils unique, l'avenir qui l'attend sera comme un jour d'amertume. »* Lorsque nous réfléchissons, de toutes les fêtes du calendrier, aucune n'est devenue un deuil suite à la destruction du temple. Qu'il s'agisse de Pessa'h, Chavou'ot ou Souccot, nous les célébrons toujours avec la joie de mise. Là encore se pose la même question : de quelle fête s'agit-il ?

Pour comprendre, il nous faut rappeler un événement, celui du veau d'or. Pensant Moshé en retard, le peuple charge Aaron de fabriquer le veau d'or. Ce dernier accepte en espérant faire trainer les choses pour permettre à Moshé d'arriver, et prouver l'erreur du peuple. Lorsqu'il

commence à prendre les choses en main, Aaron crie la phrase suivante (Chémot, chapitre 32, verset 5) : « *Ce que voyant, Aaron érigea devant lui un autel et il proclama: "Demain sera une fête pour Hachem"* ». En effet, Moshé étant sensé revenir le lendemain, à savoir le 17 Tamouz, accompagné des tables de la loi, ce jour aurait du être le moment où le Maître du monde assoit Sa royauté dans le cœur de l'homme, au travers de Sa loi, de Sa torah. Il s'agit du seul cas où la torah parle d'une fête « pour Hachem » et forcément, cela rejoint la précédente occurrence que nous avons relevée dans Choftim. Nous connaissons la suite malheureuse de l'histoire, puisque ce jour deviendra désastreux, Moshé brisera les tables à cause de l'idolâtrie du peuple. Une transformation s'opère alors. La date du don de la torah change. Le 17 Tamouz est supplanté par le deuxième don de la torah dont notre paracha traite, et qui tombe justement le jour de Kippour. C'est pourquoi, la michna de Rabban Chimone Ben Gamliel établit « *le jour de son mariage* » comme étant kippour. Seulement, au sens strict du terme, Kippour n'est pas appelé « fête », car il s'agit d'un jour d'affliction. De fait, même s'il a remplacé le don de la torah initialement sensé être le jour de « fête pour Hachem », il ne peut pleinement s'en prévaloir. Il n'est que le jour du mariage mais il ne s'agit pas encore de la fête à proprement parlé. Qu'est donc devenue cette fête si mystérieuse ?

C'est là que la réponse du **Péri Tsadik** devient magistrale. C'est justement sa transformation en deuil qui nous en donne la localisation. Car justement, si la destruction du temple a changé cette fête en deuil, sa reconstruction lui restituera son origine joyeuse. C'est d'ailleurs ce qu'écrivit la torah, lorsqu'à l'époque du deuxième temple, ils ont demandé s'il devait jeuner le jour du 9 Av dans la mesure où le beth-hamikdach était alors reconstruit. À cela, la torah répond (Zékharia, chapitre 8, verset 19) : « *Ainsi parle Hachem Tsévaot: Le jeûne du quatrième mois et le jeûne du cinquième, le jeûne du septième et le jeûne du dixième mois seront changés pour la maison de Yéhouda en joie et en allégresse et en fêtes solennelles. Mais chérissez la vérité et la paix!* » Ce texte fait référence au jour du 9 Av, qui deviendra ou plus précisément redeviendra un jour de fête lors de la reconstruction prochaine du temple. (Il s'agit d'ailleurs de la raison pour laquelle nous ne faisons pas les ta'hanounim en ce jour.) Puisque le jour qui inversera le deuil en fête est le 9 Av, il devient évident qu'initialement, il s'agissait du jour de fête devenu deuil ! C'est pourquoi, le **Péri Tsadik** écrit que déjà à l'époque du beth-hamikdach, il s'agissait d'une fête pour Hachem, celle qui symbolisait Sa manifestation sur terre. Nous comprenons mieux la raison pour laquelle, en ce jour le temple a été détruit. Puisqu'il s'agit du moment où la joie est celle de Dieu,

de vivre parmi Ses enfants, lorsque le peuple ne mérite plus, alors ce jour devient triste. Il s'agirait d'un non-sens que d'être joyeux pour Hachem de vivre parmi Ses enfants qui l'abandonnent. Cet abandon a transformé la joie en douleur, la fête en deuil.

Nous comprenons maintenant que le 9 Av devrait être un Yom Tov. Toutefois, il ne s'agit pas d'un jour isolé. Bien au contraire, la fête se prolonge sur une plus longue période.

En effet, le talmud (traité Mo'éd Katane, page 20a) se demande combien de temps doit durer le deuil pour un défunt. Les sages démontrent qu'il dure sept jours (nous parlons de la première étape du deuil seulement) en se basant justement sur le verset sus-mentionné « *Je changerai vos fêtes en deuil* ». De même qu'une fête dure sept jours, de même le verset l'a transformé en deuil, du coup, le deuil dure aussi longtemps. Il ressort donc clairement que la fête en question que nous avons démontré être celle du 9 Av, dure sept jours, se terminant alors le 15 Av et faisant de ce dernier un jour de Yom Tov !

À ce titre, nous comprenons pourquoi la michna que nous avons initialement citée, sépare le jour du mariage et le jour de la joie. En réalité, s'il n'y avait pas eu la faute du veau d'or, ces deux événements auraient coïncidé avec le 17 Tamouz. Seulement, au vu de la faute, il faut d'abord passer par une étape de réparation, c'est justement là qu'intervient Kippour et ensuite seulement, la célébration peut intervenir. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le jour de Kippour et celui du 9 Av sont si semblables, dans la mesure où il s'agit des deux seuls jours de l'année où nous devons non seulement jeûner, mais auxquels se joignent les interdits supplémentaires de se laver, de s'indre, de porter des chaussures en cuire ainsi que celui des unions conjugales. Il s'agit finalement de deux moments complémentaires.

Revenons à la michna par laquelle nous avons commencé. Celle-ci relie Kippour et le 15 Av et se conclue par la séparation des deux événements, celui du mariage et celui de la joie. Le **Péri Tsadik** (dans la dracha 2) déduit alors que si le jour du mariage correspond à Kippour, par translation, le deuxième événement, « *le jour de la joie de son cœur* » faisant référence à la reconstruction du beth-Hamikdach doit correspondre au jour du 15 Av ! C'est en ce dernier jour de la fête du 9 Av que la sainteté se dévoile au plus haut niveau et qu'Hachem s'installe à nouveau avec Ses enfants.

Une question se pose alors. D'où Rabban Chimone Ben Gamliel l'a-t-il su ? Certes, notre

raisonnement démontre la grandeur de la fête sensée tombée le 9 Av, mais pourquoi estime t-il que la reconstruction devrait intervenir le 15 et pas le 9, alors que c'est en cette date que le temple a été détruit ?

La réponse se trouve sans doute dans la question que nous avons laissé en suspend, concernant la fin du décret de mort des explorateurs. Nous nous demandions pourquoi Hachem avait attendu le 15 Av pour se remettre à parler avec Moshé et n'avait pas repris directement le 9. Cette attente est en faite la raison de Rabban Chimone Ben Gamliel. Certes le 9 Av est un jour de fête, il marque la fin de la mort, seulement, le retour à la proximité divine, à la prophétie ne s'est fait que le 15, car il s'agit du paroxysme de la fête ! À ce titre, le cheminement de la reconstruction du temple sera le même. Le 9 Av marquera la fin des souffrances, la fin des décrets, mais c'est le 15 qui sera le jour du retours d'Hachem et de la reconstruction du temple.

Cela nous apporte une explication à l'attitude décrite en ce jour par la michna. Les jeunes filles sortaient en blanc et dansaient en ronde dans les vignes. À quoi cela fait-il référence ? Le blanc symbolise l'absence de faute, comme se sera le cas à la fin des temps, lorsque les décrets de nos souffrances cesseront. Alors, interviendra l'union absolue avec Hachem, à l'image de

l'union maritale à laquelle elle est souvent comparée. C'est la raison pour laquelle en ce jour, nos sages unissaient les couples, à l'image d'Hachem s'unissant avec Son peuple. Cela est symbolisé par les rondes que faisaient les jeunes filles représentant ici, les bné-Israël qui à la fin des temps encercleront la présence divine, comme en attestent nos sages, juste après avoir expliqué en détail l'attitude des jeunes filles (traité ta'anit, page 31a) : « *Oula Biraa a dit au nom de Rabbi Élazar : dans le futur, Hakadoch Baroukh Hou formera un cercle de tous les justes, et Lui siègera parmi eux (au centre) dans le Jardin d'Eden et chacun pointera du doigt (vers Lui) ainsi qu'il est dit (Yichai, chapitre 25, verset 9) : "On dira en ce jour: "Voici notre Dieu en qui nous avons mis notre confiance pour être secourus, voici Hachem en qui nous espérons: soyons à la joie et à l'allégresse à cause de Son appui."* »

Yéhi ratsone que les larmes laissent place aux rires de joies, et que la souffrance soit remplacée par l'extase de contempler à nous la présence divine dans les parois du beth-Hamikdash reconstruit, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !